

Lexique

A

Accord	Groupe d'au moins trois notes de noms différents.
Altérations (intervalles)	<i>2 min, 2 aug, 4 aug (5 dim), 5 aug, 6 min, 7 dim</i> , notés respectivement au sein des accords: $\flat 9$, $\sharp 9$, $\sharp 11$ ($\flat 5$), $\sharp 5$, $\flat 13$ et dim ou $^{\circ}$; une altération remplace l'intervalle non altéré correspondant qui se trouve éventuellement dans l'accord.
Altérations (notes)	Le dièse, qui élève la note d'un demi-ton et le bémol, qui l'abaisse d'un demi-ton.
Altéré (accord)	Accord comportant une ou plusieurs altérations (intervalles).
Altérée (gamme)	$\frac{1}{2}$ ton - 1 ton - $\frac{1}{2}$ ton - 1 ton - 1 ton - 1 ton - 1 ton. Septième mode de la gamme mineure mélodique (superlocrien).
Anatole	Suite d'accords I VI II V (I) ou III VI II V (I) .
Arpège	Gamme comprenant uniquement les notes de l'accord qui porte le même nom.
Artifice musical	Élévation d'un demi-ton de la sous-tonique dans une gamme mineure, pour la transformer en sensible, plus efficace sur le plan harmonique.
Attaque	Début de la note, ordinairement provoqué par un doigt de la main droite ou bien par le médiator (les dents, dans certains cas...).
Augmenté (intervalle)	Intervalle diatonique auquel est ajouté un demi-ton.
Augmentée (gamme)	1 ton $\frac{1}{2}$ - $\frac{1}{2}$ ton - 1 ton $\frac{1}{2}$ - $\frac{1}{2}$ ton - 1 ton $\frac{1}{2}$ - $\frac{1}{2}$ ton.
Augmentée (triade)	Fondamentale - Tierce majeure - Quinte augmentée. Notée \sharp .

B

Bartók (gamme)	1 ton - 1 ton - 1 ton - $\frac{1}{2}$ ton - 1 ton - $\frac{1}{2}$ ton - 1 ton. Quatrième mode de la gamme mineure mélodique (lydien dominant).
-----------------------	---

Les gammes de la guitare – volume 1

Blues (gamme)	1 ton $\frac{1}{2}$ - 1 ton - $\frac{1}{2}$ ton - $\frac{1}{2}$ ton - 1 ton $\frac{1}{2}$ - 1 ton.
C	
Chromatique (gamme)	Gamme constituée de l'ensemble de nos douze notes occidentales, toutes séparées d'un demi-ton.
D	
Degrés	Notes d'une gamme, numérotées en partant de la tonique.
Diatonique	Élément musical dont les notes sont distantes d'un ton ou d'un demi-ton l'une de l'autre - deux d'entre elles au moins formant un intervalle d'un ton - et portent des noms différents, indépendamment de leurs altérations.
Diatonique majeure (gamme)	1 ton - 1 ton - $\frac{1}{2}$ ton - 1 ton - 1 ton - 1 ton - $\frac{1}{2}$ ton.
Diminué 7 (accord)	Fondamentale - Tierce mineure - Quinte diminuée - Septième diminuée (enharmonique de la sixte). Noté °7.
Diminuée (gamme)	1 ton - $\frac{1}{2}$ ton - 1 ton - $\frac{1}{2}$ ton - 1 ton - $\frac{1}{2}$ ton - 1 ton - $\frac{1}{2}$ ton.
Diminuée inverse (gamme)	$\frac{1}{2}$ ton - 1 ton - $\frac{1}{2}$ ton - 1 ton - $\frac{1}{2}$ ton - 1 ton - $\frac{1}{2}$ ton - 1 ton.
Dominant (accord)	Accord comportant une tierce majeure et une septième mineure.
Dominante (gamme)	1 ton - 1 ton - $\frac{1}{2}$ ton - 1 ton - 1 ton - $\frac{1}{2}$ ton - 1 ton. Cinquième mode de la gamme diatonique majeure (mode mixolydien):
Dorien (mode)	1 ton - $\frac{1}{2}$ ton - 1 ton - 1 ton - 1 ton - $\frac{1}{2}$ ton - 1 ton. Deuxième mode de la gamme diatonique majeure.
E	
Élément musical	Gamme, accord ou toute combinaison identifiable de notes susceptible d'être écrite, travaillée ou interprétée dans le cadre de l'étude et de la pratique de la musique.
Éléments de doigtés	Dessins correspondant aux notes jouées sur une corde pour une gamme donnée. Le dessin complet d'une gamme est constitué d'un assemblage d'éléments de doigtés.
Enharmoniques	Intervalles ou notes produisant le même son, mais portant des noms différents.
F	
Fermé à droite	Élément de doigté constitué d'un ton + un demi-ton, joué avec les doigts 1, 3 et 4 et symbolisé par le signe >.
Fermé à gauche	Élément de doigté constitué d'un demi-ton + un ton, joué avec les doigts 1, 2 et 4 et symbolisé par le signe <.

Fondamentale	Note qui donne son nom à un accord, à partir de laquelle sont nommées les autres notes de cet accord en fonction des intervalles formés avec elle.
Forme	Dessin formé par les emplacements de la fondamentale (accords) ou de la tonique (gammes) aux différentes octaves où elle peut être jouée sans changer de position.
G	
Gamme	Suite de notes ordonnées dans le même sens à l'intérieur d'une octave.
Gamme harmonisée	Suite d'accords obtenue en superposant plusieurs degrés d'une gamme.
Grille	Suite d'accords.
H	
Harmonique mineure (gamme)	1 ton - ½ ton - 1 ton - 1 ton - ½ ton - 1 ton ½ - ½ ton.
I	
Intervalle	Distance séparant deux notes, mesurée en tons et demi-tons et exprimée en fonction du nombre de notes d'écart, de noms différents, y compris les deux bornes (notes en question).
Ionien (mode)	Gamme diatonique majeure.
M	
Majeur	Élément musical comportant une note située une tierce majeure (2 tons) au-dessus de sa fondamentale (accords) ou de sa tonique (gammes, tonalités).
Majeur (accord)	Accord comportant une tierce majeure, mais pas de septième mineure (il peut comporter une septième majeure).
Majeur 7 (accord)	Fondamentale - Tierce majeure - Quinte - Septième majeure. Noté ma7 .
Majeure (triade)	Fondamentale - Tierce majeure - Quinte. Notée par la lettre correspondant à la fondamentale.
Majeure (gamme)	Voir <i>Diatonique majeure</i> .
Mineur	Élément musical comportant une note située une tierce mineure (un ton et demi) au-dessus de sa fondamentale (accords) ou de sa tonique (gammes, tonalités).
Mineur (accord)	Accord comportant une tierce mineure (il peut comporter une septième majeure ou mineure).
Mineur 7 (accord)	Fondamentale - Tierce mineure - Quinte - Septième mineure. Noté mi7 .
Mineur 7 quinte diminuée (accord)	Fondamentale - Tierce mineure - Quinte diminuée - Septième mineure. Noté mi7^{b5} .

Les gammes de la guitare – volume 1

Mineure (triade)	Fondamentale - Tierce mineure - Quinte. Notée mi .
Mineure mélodique (gamme)	1 ton - ½ ton - 1 ton - 1 ton - 1 ton - 1 ton - ½ ton. Cette structure est en théorie limitée à la forme ascendante, la forme descendante correspondant à la gamme <i>Mineure naturelle</i> ci-dessous.
Mineure naturelle (gamme)	1 ton - ½ ton - 1 ton - 1 ton - ½ ton - 1 ton - 1 ton. Sixième mode de la gamme diatonique majeure (mode éolien).
Mode	1. Catégorie d'accords ou de gammes. Il y a deux modes principaux : le mode majeur et le mode mineur. 2. Chacune des combinaisons obtenues en décalant les notes d'une gamme, autrement dit en faisant varier le choix de celle qui joue le rôle de tonique.
N	
Normal	Élément de doigté constitué d'un ton + un ton, joué avec les doigts 1, 2 et 4 et symbolisé par le signe =.
O	
Octave	Intervalle séparant deux notes portant le même nom et correspondant à des sons distants de six tons l'un de l'autre.
P	
Parfaits (accords)	Triade majeure et triade mineure.
Passage de formes	Suite de notes reliant deux formes au sein d'un mouvement mélodique.
Pentatonique	Comportant cinq notes de noms différents.
Pentatonique majeure (gamme)	1 ton - 1 ton - 1 ton ½ - 1 ton - 1 ton ½.
Pentatonique mineure (gamme)	1 ton ½ - 1 ton - 1 ton - 1 ton ½ - 1 ton.
Position	Numéro de la case au-dessus de laquelle est situé l'index à un moment donné.
R	
Registre	Hauteur générale de la musique jouée par une partie ou un instrument donné, définie par la note la plus basse et la note la plus haute.
Renversement	État d'un accord suivant la note choisie comme étant la plus grave : état fondamental (fondamentale à la basse), premier renversement (tierce à la basse), deuxième renversement (quinte à la basse), etc.
Résolution	Détente provoquée par l'apparition d'une situation harmonique stable après une période de tension. La résolution repose généralement sur l'un ou plusieurs des intervalles suivants : unisson, octave, quarte, quinte, tierces et sixtes.

Riff Phrase musicale répétitive, servant de base à l'accompagnement par un instrument au sein d'un orchestre.

S

Sensible Septième degré d'une gamme, lorsqu'il est situé une septième majeure (5 tons $\frac{1}{2}$) au-dessus de la tonique.

Septième (accord de) Accord construit sur une triade à laquelle s'ajoute une septième (majeure, mineure ou diminuée).

Sous-tonique Septième degré d'une gamme, lorsqu'il est situé une septième mineure (5 tons) au-dessus de la tonique.

Structure Caractéristique des intervalles entre les notes d'une gamme, définie par le nombre de demi-tons entre chacun de ses degrés, ou par les intervalles qu'ils forment avec la tonique.

Substitution Principe consistant à remplacer un accord par un autre possédant avec lui des caractéristiques harmoniques communes.

Symétrique Se dit d'une gamme dont les intervalles entre les degrés sont, soit toujours le même, soit la répétition des deux mêmes tous les deux degrés.

T

Ton Unité de mesure de la hauteur des notes, égal à deux demi-tons et correspondant à l'intervalle entre Do et Ré.

Tonalité Famille de notes et d'accords centrée sur une note principale, la tonique, qui lui donne son nom et associée à un mode : majeur ou mineur.

Tonique Premier degré d'une gamme.
Lorsque cette dernière sert à développer une tonalité, cette note est la fondamentale de l'accord principal, noté **I**.

Triade Accord de trois notes.

Type Couleur sonore d'un accord, dépendant des intervalles qui le composent.

U

Unitonique (gamme) 1 ton - 1 ton - 1 ton - 1 ton - 1 ton - 1 ton